



Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir



Concept de la promotion de la Relève FST

basé sur

les 12 éléments de la réussite
de Swiss Olympic



Auteure : Ruth Siegenthaler
Entraîneuse du sport de performance avec brevet fédéral,
entraîneuse du mental, cheffe de la formation et de la promotion de la Relève,
experte J+S du Sport de tir

En collaboration avec l'atelier
Promotion de la Relève

Participant(e)s

Marc Arn (VD), Beat Brüngger (SSV), Daniel Burger (SSV), Roland Dirren (VS), Luca Filippini (TI), Doris Flury (ZH), Andreas Gerber (OSPSV), Peter Gloor (SSV), Walter Häfliger (LU), Ivo Hermann (SSV), Urs Jenny (FR), Rolf Kaiser (SSV), Kurt Kehl (SO), René Koller (ZH), Martin Meier (SH), Alfred Mitterer (SSV), Sepp Risi (ZSV), Ralph Rüdisüli (Swiss Olympic), Martin Steinmann (BE), Gabriel Strässle (SG), Urs Weibel (SSV), August Wyss (SSV)

Editeur

Fédération sportive suisse de tir
Lidostrasse 6
6006 Lucerne
Téléphone 041 370 82 06
Fax 041 370 57 17
fst-ssv@swissshooting.ch
www.fst-ssv.ch

Photos

Robert Bayard, Urs Huwyler,
Ruth Siegenthaler

Pour des raisons de lisibilité, il n'est fait usage que de la forme masculine dans ce document. Il va de soi que les femmes, athlètes, entraîneuses, monitrices, etc., sont bien évidemment concernées.



Sommaire

Préface	5
<hr/>	
Introduction	6
Exposé de la situation	6
Bases	6
But	6
Objectifs de la promotion de la Relève (PdR)	7
Délimitations	7
<hr/>	
Analyse de la situation	8
Conclusions de l'analyse de la situation	8
<hr/>	
Le Concept de la promotion de la Relève en bref	9
<hr/>	
Promotion de la Relève selon les 12 éléments de Swiss Olympic	10
1^{er} ELEMENT	
Environnement encourageant le mouvement	10
2^{ème} ELEMENT	
Sport d'élite et scolarité	11
3^{ème} ELEMENT	
Les Talents: détection, sélection, promotion	12
4^{ème} ELEMENT	
Entraîneurs: formation et perfectionnement	13
5^{ème} ELEMENT	
Encadrement social – planification de la carrière	14
6^{ème} ELEMENT	
Médecine, pédagogie sociale, psychologie	15
7^{ème} ELEMENT	
Régionalisation et Centres régionaux	16
8^{ème} ELEMENT	
Systèmes de cadre – structure de préparation à la performance à long terme	17
9^{ème} ELEMENT	
Systèmes de compétition – rôle des compétitions	18
10^{ème} ELEMENT	
Entraînement: planification, analyse, contrôle	19
11^{ème} ELEMENT	
Réflexion critique et recherche scientifique	19
12^{ème} ELEMENT	
Mesures de financement et de promotion	20
<hr/>	
Concept du Sport d'élite	21–26
Développement des 12 éléments de la réussite, examiné sous l'angle du Sport d'élite, par analogie au Concept de la promotion de la Relève	
<hr/>	
Remarques finales	27
Réalisation	27
Controlling / Reporting	27
<hr/>	





Préface

Le présent Concept de la promotion de la Relève de la Fédération sportive suisse de tir FST est un outil documentaire et d'information important pour les Sociétés de tir, ainsi que pour les Sociétés cantonales de tir et les Sous-Fédérations, pour encourager les tireuses et tireurs talentueux.

Il constitue pour les prochaines années une base de travail importante pour tous les présidents, les chefs de formation, les entraîneurs des Sociétés de tir, ainsi que pour les athlètes et leurs parents.

Le Concept de la promotion de la Relève est destiné à aider toutes les personnes intéressées à programmer le volume et le contenu de leurs entraînements mais, en particulier, à adapter, en adéquation avec l'âge, une base d'entraînement pluriannuelle s'appuyant sur les connaissances scientifiques les plus récentes. Seul un entraînement judicieux suscitant l'envie et conduisant au succès peut constituer la base pour la carrière sportive d'un jeune tireur talentueux qui s'adonne au sport de performance.

Par ce concept, la FST se déclare très déterminée à promouvoir et à encourager la formation des jeunes et la Relève au cours de ces prochaines années.

Celui qui sait offrir un entraînement attrayant aux jeunes suscite en principe d'emblée l'engouement pour la Relève. En espérant que ce Concept de la promotion de la Relève apporte une aide précieuse à toutes les personnes intéressées par le Sport de tir, je vous souhaite beaucoup de succès.

Dora Andres
Présidente de la FST



Dora Andres, Présidente de la FST

Introduction

La Fédération sportive suisse de tir (FST) se déclare pour la promotion de la Relève (PdR) en parfaite adéquation avec l'âge et le niveau des jeunes, une promotion durable et visible, exigeante du point de vue de la qualité, orientée sur les performances et acceptable éthiquement.

La FST endosse la responsabilité pédagogique du Sport d'élite de la Relève dans le Sport de tir. En outre, elle prend comme modèle les directives des deux Leadings Partner : J+S Macolin et Swiss Olympic.

Elément de premier plan, la promotion de la Relève doit être réalisée de manière durable et responsable afin de constituer la base des futures performances de haut niveau.



La FST endosse la responsabilité pédagogique de la promotion de la Relève orientée vers la performance dans le Sport de tir.

Exposé de la situation

En collaboration avec les Sociétés cantonales de tir et les Sous-Fédérations, la Fédération sportive suisse de tir a procédé, en 2009, à une analyse détaillée de la promotion de la Relève existante au sein du Sport de tir suisse. L'état actuel de la Fédération, des Sociétés cantonales de tir et des Sociétés de tir fait l'objet d'une analyse approfondie afin de définir la situation recherchée et d'élaborer les mesures à prendre.

Bases

L'évaluation, les objectifs et les mesures se basent sur :

- le guide pour l'élaboration du Concept de la promotion de la Relève, de Swiss Olympic ;
- la documentation : « Les 12 éléments de la réussite » de Swiss Olympic ;
- le concept directeur de J+S ;
- les directives sur la promotion de la Relève de J+S, édictées par J+S Macolin ;
- le manuel sur le diagnostic et la sélection de talents, édité par Swiss Olympic (ESPIE = Estimation systématique du pronostic intégratif, par l'entraîneur).

But

Par le présent Concept de la promotion de la Relève FST, il s'agit de détecter, de recruter et d'encourager de manière ciblée les sportifs les plus aptes, indépendamment de leur âge. Le concept traite la promotion de la Relève (PRE) des tireuses et des tireurs jusqu'à l'âge de 20 ans révolus. Les sportifs changeant d'orientation peuvent aussi être plus âgés.

La voie conduisant au Sport d'élite passe par :

- la formation des jeunes au sein de la Société de tir (cours J+S) ;
- la promotion de la Relève dans le canton ou dans la région (cadres cantonaux ou régionaux) ;
- la promotion de la Relève dans des sites-labels ;
- le Sport d'élite dans les cadres nationaux Juniors.



Objectifs de la promotion de la Relève (PdR)

La FST:

- élargit la base des sportifs de la Relève prêts à fournir de hautes performances;
- envisage d'accroître le nombre des places d'encouragement de Talentscard Local et de Talentscard Regional (TCL et TCR);
- assure la qualité de la formation et de l'entraînement;
- encourage et unifie la formation et la promotion de la Relève en étroite collaboration avec les Sociétés cantonales de tir et les Sous-Fédérations (SCT/SF);
- fixe des critères standards de sélection pour recenser les tireurs de la Relève selon le manuel « diagnostic de talents – ES-PIE »;
- minimise les quotes-parts Drop-out (quotes-parts d'échec) par un encadrement global, notamment après le passage au Sport d'élite.

Délimitations

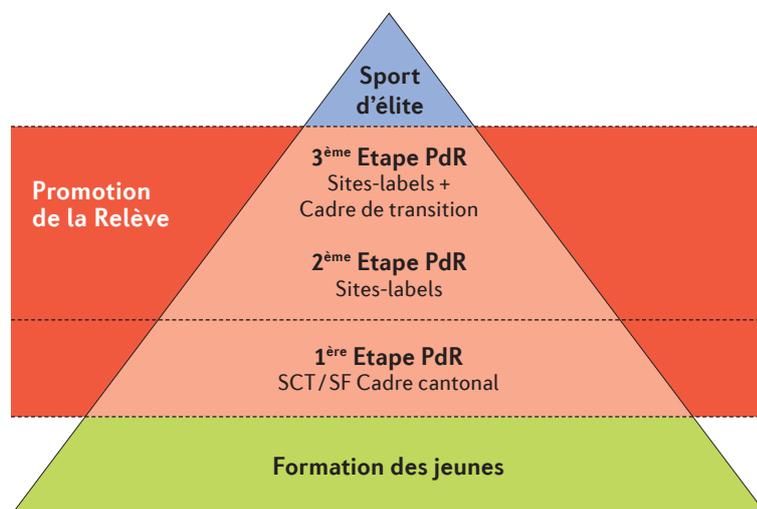
La formation des jeunes dans les sociétés est réglée par les « Directives pour l'organisation des cours J+S Sport de tir ». Les contenus de l'entraînement sont définis dans le Manuel d'entraînement J+S Sport de tir.

Le passage de la formation des jeunes à la promotion de la Relève s'effectue par le transfert dans un cadre cantonal ou régional. Le passage de la promotion de la Relève au Sport d'élite s'effectue par le transfert d'un site-label à un cadre national Juniors ou Elite. Le concept sur le Sport d'élite règle la médecine du sport, la psychologie du sport, la planification de la carrière militaire (ER Sport), la recherche scientifique et les compétitions internationales Juniors pour le titre.

Le présent concept traite le domaine en rouge de la promotion de la Relève (Cadres cantonaux et régionaux, sites-labels et Cadres de transition) et le domaine bleu clair de la Relève du Sport d'élite (Cadres nationaux).



Par le concept de promotion de la Relève FST, il convient de découvrir, de recruter et d'encourager de manière ciblée les tireuses et les tireurs les plus aptes.



Promotion de la Relève (PdR)

Analyse de la situation

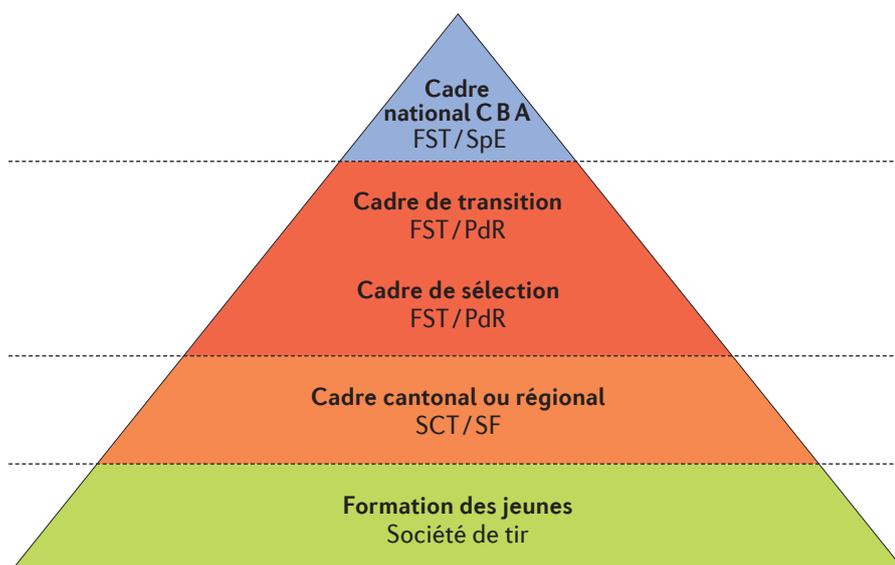


Pour la formation des jeunes, la plupart des Sociétés de tir travaillent avec les contenus de formation de J+S Macolin.

L'état de la situation a été élaboré par le Groupe de projet, en collaboration avec le Centre de compétences du Sport d'élite et les chefs cantonaux de la Relève, représentants des SCT/SF et des Sociétés de tir.

Conclusions de l'analyse de la situation

- Pour former des jeunes, la plupart des Sociétés de tir travaillent selon les contenus de formation édictés par J+S Macolin. La priorité est donnée à un environnement encourageant le mouvement.
- De nombreuses SCT/SF organisent des réunions pour les entraîneurs.
- Dans certaines Sociétés cantonales de tir, des propres concepts de promotion de la Relève existent déjà.
- Certains cantons effectuent leur propre première sélection des talents. Cette sélection est effectuée de manière différente ; certains cantons se basent uniquement sur le résultat des performances, tandis que d'autres suivent des critères de sélection plus étendus et plus visibles.
- Pratiquement aucune sélection n'a lieu à l'échelon de la Société de tir.
- Seules deux Sociétés cantonales de tir collaborent avec des écoles de sport autorisées.
- La formation des entraîneurs est effectuée de manière centralisée à différents emplacements et se base sur les directives de J+S Macolin.
- La planification de la carrière ne débute qu'à l'échelon du Sport d'élite.
- Certains cantons ont mis en œuvre des Centres cantonaux d'entraînement pour les athlètes du cadre cantonal. Ces cantons disposent également de leur propre système de cadres.
- L'encadrement par la médecine et la psychologie de sport n'a lieu qu'à l'échelon du Sport d'élite.
- Des formes de compétitions adaptées aux jeunes et de caractère polysportif ne sont proposées que de manière isolée, souvent en collaboration avec d'autres disciplines sportives.



Systèmes de cadre jusqu'en 2010



Le Concept de la promotion de la Relève en bref

La première étape de la promotion de la Relève = l'échelon d'évaluation à long terme des jeunes talents et de l'entraînement de base.

La première des trois étapes de l'entraînement de la Relève recommandées par Swiss Olympic a lieu à l'échelon des Sociétés cantonales de tir et des Sous-Fédérations (SCT/SF). Après une formation de base dispensée par les Sociétés de tir, une première évaluation à long terme des jeunes talents doit être effectuée au sein des cadres cantonaux et régionaux.

La priorité est accordée à un entraînement de base optimal, à une formation approfondie et durable dans un environnement encourageant le mouvement.

La deuxième étape de la promotion de la Relève = l'échelon du début de la spécialisation et de la phase de préparation à la performance.

La deuxième des trois étapes d'entraînement recommandées par Swiss Olympic a lieu au sein des Centres régionaux de performances, appelés aussi sites-labels.

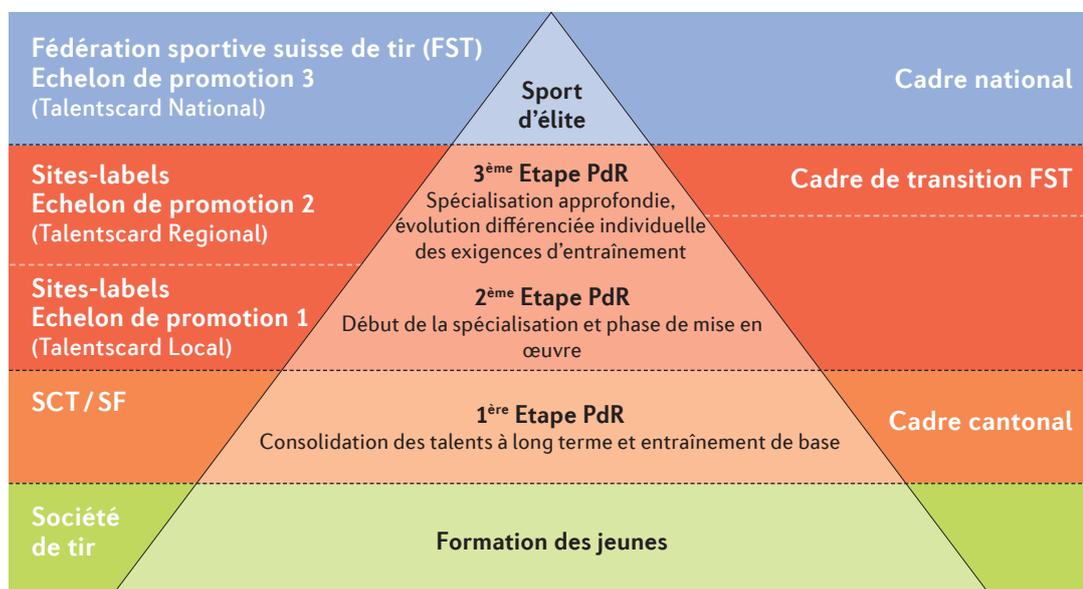
Après une sélection selon ESPIE, cette étape donne lieu à une préparation au Sport de tir orienté sur la performance au sein d'un site-label. Des entraîneurs compétents garantissent un entraînement de qualité de haut niveau selon les directives et des objectifs clairement définis. Pour la planification de leur carrière, les athlètes sont conseillés et encadrés par des coaches formés, opérants au sein des sites-labels.

Swiss Olympic définit cette étape échelon de promotion 1 et remet aux athlètes talentueux les Talentscard Local (TCL).

La troisième étape de la promotion de la Relève = l'échelon de spécialisation approfondie, augmentation individuelle et différenciée des exigences d'entraînement.

La troisième des étapes de l'entraînement de la Relève recommandées par Swiss Olympic a également lieu au sein de sites-labels et pour les potentiels sportifs d'élite en outre, au sein des cadres de transition. C'est là qu'ils sont préparés de manière ciblée à une possible carrière de sportif d'élite. L'athlète talentueux est préparé au passage à un cadre national. Ce dernier est réalisé par un encouragement individuel et une spécialisation approfondie. Un encadrement par la médecine et la psychologie du sport est proposé. La FST offre la possibilité d'acquérir des expériences lors de compétitions internationales.

Swiss Olympic définit cette étape échelon de promotion 2 et remet aux athlètes les Talentscard Regional (TCR). Swiss Olympic remet les Talentscard National à l'échelon 1 pour les athlètes des cadres nationaux Juniors.



Promotion de la Relève

selon les 12 éléments de Swiss Olympic

1^{er} ELEMENT

Environnement encourageant le mouvement

Outre une formation technique au tir, un environnement encourageant le mouvement doit être créé à tous les échelons de la formation afin de garantir un développement optimal des capacités motrices sportives des athlètes. Cela est valable pour les trois étapes d'entraînement de la promotion de la Relève, polysportif au niveau de l'échelon 1, spécialisé aux échelons 2 et 3.

Objectifs et mesures

La FST émet des recommandations et des modèles de leçons pour la promotion de la Relève des étapes une et deux, à l'échelon des SCT/SF et des sites-labels. La priorité est accordée de manière ciblée au développement des capacités motrices sportives. Ces leçons recommandées s'accordent facilement aux contenus de formation du manuel d'entraînement J+S.

Au moyen de ses Directives d'exécution de la PdR, la FST définit dans son « Concept de détail de la PdR » les directives optimales pour les infrastructures des sites-labels afin de permettre de manière optimale la promotion des capacités motrices sportives.



Il convient de créer un environnement encourageant le mouvement à tous les niveaux de formation qui garantit le développement optimal des capacités motrices et la dextérité des athlètes.

2^{ème} ELEMENT

Sport d'élite et scolarité

Dans le domaine de la «Promotion de la Relève et de la formation», il convient d'offrir notamment aux deuxième et troisième étapes des solutions appropriées et adaptées à la formation. La collaboration des sites-labels avec des écoles¹ de sports autorisées ou des écoles partenaires², ainsi qu'avec des universités et des établissements d'enseignement professionnel favorables au sport de performance.

Plusieurs variantes de formation sont alors possibles :

- Ecoles de sports ou écoles partenaires du niveau secondaire ou gymnasial pouvant offrir un horaire journalier ou en internat à un plein temps adapté et permettant jusqu'à deux séquences d'entraînement par jour.
- Etablissements d'enseignement professionnel favorables au sport de performance prêts à libérer les athlètes pour les entraînements et les compétitions, ainsi qu'à prolonger le temps normal d'apprentissage.

¹ L'école de sport est responsable des performances scolaires et sportives des athlètes; elle dispose donc d'au moins un moniteur de tir.

² L'école partenaire n'est responsable que des performances scolaires des athlètes; elle coordonne cependant les horaires avec son partenaire (le site-label), lequel est responsable des performances sportives des athlètes.

Objectifs et mesures

La FST n'accorde un label qu'aux sites collaborant avec des écoles de sport, des écoles partenaires ou des établissements d'apprentissage favorables au sport de performance. Le coach coordonne la collaboration entre l'athlète, les parents, l'école ou l'établissement d'enseignement professionnel et utilise ainsi les «Career Services», soit le support des athlètes de Swiss Olympic.

Dans son «Concept de détails de la PdR», la FST émet des directives sur la collaboration des sites-labels avec les écoles de sports, les écoles partenaires ou les établissements d'enseignement professionnel favorables au sport de performance.



La collaboration avec les écoles de sport et les écoles partenaires, ainsi qu'avec les établissements d'enseignement professionnel favorables au sport de performance est indispensable.

3^{ème} ELEMENT**Les Talents : détection, sélection, promotion**

L'un des efforts prioritaires de la promotion de la Relève réside dans le diagnostic de talents, au moyen duquel les athlètes « les plus aptes » sont sélectionnés et encouragés. Lors de la sélection, il convient de tenir compte de l'état de développement biologique du jeune talent. La sélection des talents s'effectue en deux étapes.

1^{er} Echelon de la sélection de talents

Lors du passage de la formation des jeunes à la première étape de la PdR, la sélection de talents a lieu sous forme de compétitions adaptées et conformes à l'échelon des jeunes (compétitions spécifiques à la discipline sportive et adaptées aux capacités motrices sportives), ainsi que par un entretien personnel incluant l'environnement du jeune talent.

2^{ème} Echelon de la détection de talents

Le passage de la première étape de la PdR (cadres SCT/SF) à la deuxième étape de la PdR (sites-labels), lors duquel les Talentscard de Swiss Olympic sont attribuées, s'effectue au moyen de « l'Estimation systématique du pronostic intégratif, par l'entraîneur » (ESPIE), sous la direction de la FST et selon les directives de Swiss Olympic.

Objectifs et mesures

La FST analyse et évalue régulièrement les critères de sélection. Si nécessaire, ces critères sont modérément adaptés afin de permettre de les comparer. La qualité du diagnostic est prioritaire.

La FST crée un passeport de tir permettant d'enregistrer le suivi de la formation sportive des jeunes tireurs. Ce passeport de tir fournit d'importantes indications lors de la première sélection pour le passage à un cadre cantonal ou régional.

La FST organise des finales régionales et la Finale fédérale de la jeunesse pour les disciplines indoor et outdoor et les réalise dans le domaine du tir et de la motricité sportive. La FST établit les paramètres et les recommandations pour les entretiens personnels en vue du passage à un cadre cantonal ou régional.

La FST organise deux fois par année la sélection selon la méthode ESPIE et la réalise avec les athlètes inscrits à la deuxième et à la troisième étape de la promotion de la Relève.



Les paramètres : discipline, motricité et psychologie sportive, ainsi que le développement biologique dont il faut tenir compte, caractérisent le dépistage global des talents.

4^{ème} ELEMENT

Entraîneurs : formation et perfectionnement

Les « meilleurs » entraîneurs appartiennent à la promotion de la Relève. Le profil d'exigences d'un entraîneur de la Relève comporte de nombreuses facettes. Ce qui est exigé, ce sont des entraîneurs engagés et techniquement compétents, pas uniquement dans le domaine spécifique de la discipline sportive, mais également dans le domaine des sciences de l'entraînement. Cet élément constitue un point central de la promotion de la Relève. Un entraîneur de la Relève qualifié se distingue par des compétences méthodiques et sociales au-dessus de la moyenne.

La formation des entraîneurs de la Fédération basée sur les principes de J+S tient pleinement compte de ces exigences. Les entraîneurs responsables d'un site-label reçoivent la plus haute reconnaissance accordée aux entraîneurs de la Fédération et portent le titre de « entraîneur du Sport d'élite », lequel est décerné au terme d'un cours de formation de base pour entraîneurs de Swiss Olympic.

Objectifs et mesures

La Commission technique J+S Sport de tir veille, en collaboration avec la FST, à maintenir la qualité élevée de la formation de base et de perfectionnement dans les domaines des compétences personnelles, sociales, techniques et méthodiques. Elle définit, pour les entraîneurs, les procédures de sélection pour tous les niveaux de formation, selon les exigences de J+S et de Swiss Olympic.

La FST accompagne et encadre les entraîneurs qu'elle sélectionne afin de suivre des formations supérieures telles que le cours d'entraîneur de base (CEB) et le cours de diplôme pour entraîneur (CDE) de Swiss Olympic.

La FST n'accorde des labels qu'aux sites qui disposent d'au moins un entraîneur du Sport d'élite (ESE). A partir de 13 athlètes, un entraîneur de la Relève J+S supplémentaire possédant les qualifications adéquates doit être engagé.

La FST organise régulièrement les colloques de perfectionnement (conseils collégiaux) pour les entraîneurs des sites-labels.



Le profil d'exigences d'un entraîneur de la Relève comporte de nombreuses facettes.

5^{ème} ELEMENT

Encadrement social – planification de la carrière

Font partie de la planification globale et à long terme d'une carrière sportive, les plans-cadre de l'entraînement et les objectifs.

L'encadrement social des athlètes est effectué par un coach formé du site-label, notamment en collaboration avec l'entraîneur, les parents, l'école et/ou le maître d'apprentissage. Les obstacles pouvant entraver la carrière sportive doivent être reconnus à temps afin de trouver des solutions judicieuses. En outre, le coach est la personne de contact en cas d'abus sexuels dans le sport et se trouve constamment en contact avec un large réseau d'institutions spécialisées.

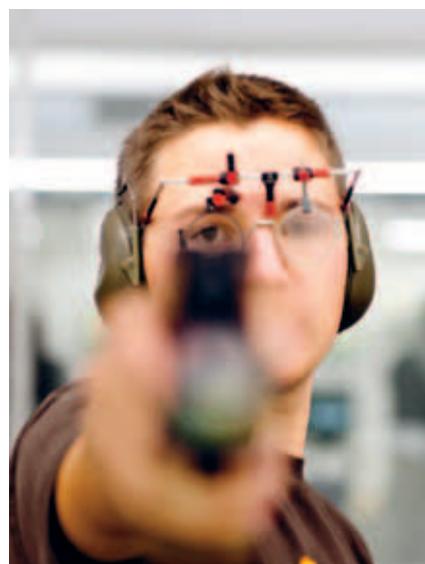


Des objectifs à long terme avec des plans d'entraînement individuels caractérisent la PdR orientée sur la performance.

Objectifs et mesures

La FST propose une formation et une formation continue de plusieurs jours aux coaches des sites-labels. Lors de cette formation, des thèmes tels que la planification de la carrière (école, apprentissage, service militaire) et la prévention (violences, stupéfiants, abus sexuels) sont enseignés par des spécialistes. La FST n'accorde les labels qu'aux sites qui disposent d'un coach formé et dûment reconnu.

La FST exige que chaque athlète de la Relève travaille selon ses propres objectifs et un plan d'entraînement-cadre individuel.



Une planification soignée de la carrière et un encadrement social sont offerts par des personnes formées.

6^{ème} ELEMENT**Médecine, pédagogie sociale, psychologie**

Le Sport d'élite humain est dirigé par des principes éthiques. Le respect du développement de la personnalité englobe également, outre l'encadrement médical, des mesures de soutien pédagogique et psychologique.

En principe, la médecine et la psychologie du sport relèvent de la compétence du Sport d'élite ; elles sont réglées par le Concept du Sport d'Elite.

Une fois par année, un examen médico-sportif et une vérification psychosportive de tous athlètes des sites-labels ont lieu dans le cadre d'une sélection ESPIE.

Objectifs et mesures

La FST transmet des principes éthiques dans les domaines du fairplay, du doping, de la violence et des abus sexuels, ainsi que de la sollicitation des athlètes, et contrôle leur respect. La FST exige des sites-labels qu'ils transmettent, entretiennent et pratiquent les valeurs imposées.



Les sites-labels s'engagent à transmettre, à cultiver et à respecter des valeurs.

7^{ème} ELEMENT

Régionalisation et Centres régionaux

Des conditions et des infrastructures optimales garantissant tout au long de l'année un entraînement de haut niveau ne peuvent cependant pas être garanties partout. En collaboration avec les SCT/SF, la FST a décidé de développer des Centres de performances régionaux sous la forme de sites-labels.

Ces sites sont responsables de la deuxième et de la troisième étape de PdR, soit pour des athlètes de l'échelon de formation J+S 1 local et 2 régional. Ces sites-labels peuvent être constitués de différents organismes porteurs. Les SCT ou les SF, ainsi que les Sociétés de tir ou d'autres organisations disposant des structures nécessaires et remplissant les exigences requises, peuvent demander à devenir un site-label auprès de la FST. L'attribution définitive d'un label est effectuée au terme d'une période d'essai de deux ans.



Des conditions et des infrastructures optimales pour un entraînement qualitativement élevé tout au long de l'année.

Objectifs et mesures

La FST définit dans le concept de détail de la promotion de la Relève le profil des exigences d'un site-label. Ces critères sont les suivants :

- la convention avec les écoles de sport, les écoles partenaires ou les établissements d'enseignement professionnel favorables au sport de performance ;
- l'admission des athlètes selon les critères de la FST ;
- l'engagement d'entraîneurs compétents ;
- la disponibilité de coaches d'athlètes formés ;
- la disponibilité d'une infrastructure qualitativement appropriée ;
- la planification des entraînements et des compétitions ;
- le financement assuré ;
- la bonne desserte par les transports publics ;
- le déroulement des entraînements obligatoires.

La FST conseille et encadre les sites-labels lors de leur mise en place et dans leurs activités.

La FST entretient un pool de spécialistes techniques pouvant apporter de manière ciblée un soutien dans des domaines spécifiques (entraîneurs de condition physique, conseillers en matière de nutrition, ophtalmologues, etc.)

8^{ème} ELEMENT

Systèmes de cadre – structure de préparation à la performance à long terme

Pour le sport d'élite, un entraînement responsable de la Relève se distingue par des objectifs fixés à long terme. Les systèmes de cadre et les étapes de la promotion de la Relève clairement définis apportent une bonne visibilité et exigent des critères de sélection fiables.

Première étape de la PdR = l'échelon d'évaluation à long terme et de l'entraînement de base.

La première des trois étapes de l'entraînement de la Relève recommandées par Swiss Olympic a lieu à l'échelon des SCT/SF. Après la formation de jeunes dispensée par les Sociétés de tir, une première évaluation à long terme des jeunes talents doit être effectuée au sein des cadres cantonaux et régionaux.

La priorité est accordée à un entraînement de base optimal, à une formation approfondie et durable dans un environnement encourageant le mouvement.

La deuxième étape de la PdR = l'échelon du début de la spécialisation et de la phase de mise en œuvre.

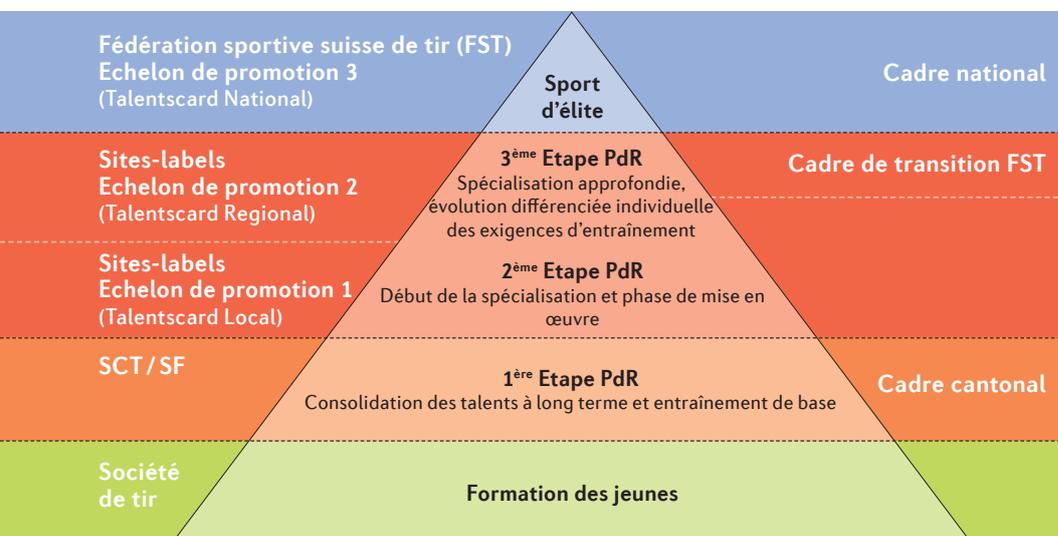
La deuxième des trois étapes de l'entraînement de la Relève recommandées par Swiss Olympic a lieu au sein des Centres régionaux de performances, appelés aussi sites-labels.

Après une sélection ESPIE, un entraînement ciblé au Sport de tir orienté sur la performance est effectué lors de cette étape, au sein d'un site-label. Des entraîneurs compétents garantissent un entraînement de qualité élevée selon des directives prédéfinies et des objectifs clairs. Lors de la planification de la carrière, les athlètes sont conseillés et encadrés par les coaches des sites-labels. Swiss Olympic définit cette étape échelon de promotion 1 et remet aux athlètes talentueux la Talentscard Local (TCL).

La troisième étape de la PdR = l'échelon de la spécialisation approfondie et d'accroissement individuel et différenciée des exigences d'entraînement

La troisième des étapes de l'entraînement de la Relève recommandées par Swiss Olympic a également lieu au sein de sites-labels, et pour les athlètes potentiels du Sport d'élite, en plus dans les cadres de transition. A cet endroit, les athlètes sont préparés de manière ciblée pour une éventuelle carrière de sportif d'élite. L'athlète talentueux est préparé au passage à un cadre national. Cela est réalisé par un encouragement individuel et une spécialisation approfondie. Un encadrement médico-sportif et psychosportif est mis en place. La FST permet l'acquisition d'expériences internationales.

Swiss Olympic définit cette étape échelon de promotion 2 et remet aux athlètes les Talentscard Regional (TCR). Les Talentscard National sont remis par Swiss Olympic aux athlètes des cadres nationaux Juniors de l'échelon de promotion 1.



Des systèmes de cadre clairs sont synonymes de visibilité et exigent des critères de sélection fiables.

Objectifs et mesures

La FST propose aux SCT/SF et aux sites-labels des exemples de leçons modèles ; elle définit des leçons d'entraînement obligatoire et les moyens d'enseignement.

La FST surveille la garantie de la qualité des sites-labels et effectue les sélections selon la méthode ESPIE.

La FST est le lien entre le site-label et Swiss Olympic.

9^{ème} ELEMENT

Systèmes de compétition – rôle des compétitions

Les compétitions « pilotent » la planification des entraînements tout en exerçant, en outre, des fonctions de contrôle. Les compétitions destinées aux enfants et aux adolescents doivent se distinguer clairement des formes de compétitions conçues pour les adultes.

Les compétitions, lors de la première étape de la PdR, poursuivent idéalement un double but, l'un est lié à la spécificité de la discipline sportive et l'autre au développement des capacités motrices sportives.

Les compétitions, lors de la deuxième étape de la PdR, doivent permettre une comparaison à l'échelon national avec d'autres jeunes. La FST offre la possibilité aux athlètes sélectionnés, lors de la troisième phase de la PdR, de se comparer à l'échelon international. Les succès obtenus lors de compétitions ne doivent servir de critères de sélection qu'avec prudence.

Objectifs et mesures

La FST organise les finales régionales et la Finale fédérale de la jeunesse pour les disciplines indoor et outdoor. Ces formes de compétitions contiennent des éléments de motricité sportive qui, de nouveau, se trouvent dans la méthode d'évaluation ESPIE.

Les SCT/SF organisent, dans leur canton, des formes de compétitions similaires en adéquation avec les exigences pour les jeunes. Elles peuvent éventuellement les organiser en collaboration avec d'autres associations sportives. De telles compétitions sont financièrement soutenues par une participation aux frais de la part de la FST.

La FST organise et finance la participation des athlètes sélectionnés aux compétitions internationales Juniors dans les pays voisins. Les sites-labels organisent des compétitions amicales afin d'accroître les expériences des athlètes lors de telles compétitions.



La finale régionale et la Finale fédérale de la jeunesse feront l'objet d'une nouvelle conception en 2010. Pour le classement final, les résultats de la partie polysportive s'additionnent aux résultats du concours de tir.



10^{ème} ELEMENT

Entraînement : planification, analyse, contrôle

Afin de s'opposer aux stratégies à court terme et de prouver les progrès des performances à long terme des athlètes de la Relève, l'établissement de plans d'entraînement, ainsi que d'une documentation sur les entraînements et les performances est indispensable.

Ces documents se basent sur les objectifs des athlètes. Le diagnostic lié à la discipline sportive et à la motricité sportive occupe dans ce domaine une place prépondérante.

Objectifs et mesures

Les sites-labels établissent des plans d'entraînement et les « pilotent » par l'analyse des compétitions et du diagnostic de performance. Ils surveillent l'établissement de la documentation sur les entraînements et les performances des athlètes.

La FST s'assure que les sites-labels offrent un entraînement planifié et en adéquation avec les objectifs ainsi qu'un entraînement individuel basé sur le diagnostic.

La FST organise deux fois par année un diagnostic des performances et une sélection selon la méthode ESPIE.

11^{ème} ELEMENT

Réflexion critique et recherche scientifique

Du point de vue éthique, le sport de performance de la Relève s'aligne sur les plus récents résultats des recherches scientifiques. Il exige une réflexion critique permanente sur les activités en cours et les conditions-cadre théoriques.

La FST évalue et surveille la promotion de la Relève annuellement; elle offre une plateforme pour les échanges entre les entraîneurs de la Relève.

Objectifs et mesures

Pour les entraîneurs des sites-labels, les entraîneurs de la promotion de la Relève et pour les coaches des sites-labels, la FST organise régulièrement des colloques qui permettent et promeuvent l'échange des expériences pratiques entre eux.

La recherche scientifique pour la promotion de la Relève est du ressort du Sport d'élite qui la définit dans son règlement.

12^{ème} ELEMENT

Mesures de financement et de promotion

Pour les athlètes de la Relève, un environnement idéal et global doit être exigé. Des meilleurs entraîneurs jusqu'à la planification complète de la carrière et des expériences des compétitions internationales, en passant par des infrastructures optimales et la planification rigoureuse des entraînements, la FST couvre cette palette en collaboration avec les Sociétés cantonales de tir et les Sous-Fédérations.

Cela génère des coûts supplémentaires importants par rapport au système précédent. En prenant connaissance de ce concept, les représentants des SCT/SF et les délégués de l'AD lui accordent leur soutien.



Ce qui est exigé, c'est un environnement idéal et global pour les athlètes de la Relève.

Objectifs et mesures

La FST prend à sa charge les frais de cours CBE pour les entraîneurs de la PdR (sites-labels et cadre de transition) et conclut une convention de formation avec les participants.

La FST prend à sa charge les indemnités des entraîneurs des cadres de transition et participe aux frais des entraîneurs des sites-labels.

La FST organise et finance les «Shooting Masters» nationaux et les compétitions internationales Juniors pour les athlètes des cadres de transition.

La FST supporte les coûts de la sélection selon la méthode ESPIE (PdR, étapes 2 et 3).

La FST organise et finance la formation continue et les colloques pour les entraîneurs du Sport d'élite au sein de la promotion de la Relève.

La FST participe aux frais des compétitions adaptées aux jeunes, organisées dans les cantons en vue des sélections pour l'étape 1 de la promotion de la Relève.

Les SCT/SF réalisent le Concept de la promotion de la Relève en ce qui concerne la première étape de promotion de la Relève, au besoin en collaboration avec d'autres cantons.

Concept du Sport d'élite

Développement des 12 éléments de la réussite, examiné sous l'angle du Sport d'élite, par analogie au Concept de la promotion de la Relève (CoPdR)

Auteur : Urs Weibel

Chef du Sport d'élite de la FST, Diplômé en management du sport de Swiss Olympic

1^{er} ELEMENT

Environnement favorable au mouvement

Le développement des capacités motrices sportives et des aptitudes physiques des athlètes ne se limitent pas à la promotion de la Relève (PdR). La promotion, respectivement le développement des capacités et aptitudes, est une tâche permanente du Sport d'élite (SpE).

2^{ème} ELEMENT

Ecole et Sport d'élite

Hormis quelques athlètes ayant changé d'orientation et désirant passer de la PdR au SpE, les athlètes suivis par la PdR sont intégrés au réseau d'encadrement des sites-labels.

Ce « rattachement » aux écoles de sport ou aux partenaires autorisées, aux établissements d'apprentissage et aux employeurs favorisant les sports de haut niveau, est maintenu par le CC SpE.

Objectifs et mesures

Le Centre de compétence (CC SpE) s'assure que ses Cadres atteignent un niveau de force, d'endurance, de mobilité et de coordination leur permettant de se maintenir, dans les conditions-Cadre particulières du sport de compétition international, dans le premier tiers du palmarès. Selon la méthode ESPIE, le pronostic de performance permet de vérifier le niveau au moyen de paramètres spécifiques à la discipline sportive.



Vérification du niveau de la force, de l'endurance, de la motricité et de la coordination au moyen de paramètres relevant du sport et d'un diagnostic selon la méthode « ESPIE ».

Objectifs et mesures

Dans le Cadre d'un transfert au SpE, le CC SpE et la PdR se concertent au cas par cas pour assurer aux athlètes le meilleur encadrement qu'ils souhaitent. Lors du transfert à un Cadre SpE, c'est le niveau le mieux approprié pour assurer l'encadrement (= PdR ou CC SpE) qui prend en charge, à moyen terme, la coordination de l'environnement de l'athlète.

3^{ème} ELEMENT

Talents : détection, sélection et encouragement

La détection des talents est d'abord une tâche de la PdR. Mais il est indispensable que le CC SpE effectue des recherches dans le Cadre des concours de la Fédération, des finales cantonales, etc., et qu'il mène des entretiens avec les athlètes dotés d'un potentiel de promotion.

La sélection des talents a lieu en collaboration avec la PdR et au moyen de la méthode ESPIE.

Objectifs et mesures

Le CC SpE s'assure que les athlètes dotés du potentiel et ne participant pas aux entraînements d'un site-label soient repérés.

Pour ces athlètes, des tests appropriés permettent de définir si la promotion est plus prometteuse au sein de la PdR ou du SpE.



Les Shooting Masters servent de compétitions de comparaison et de sélection pour la PRE, le SpE et le sport populaire.

4^{ème} ELEMENT

Entraîneurs formation de base et formation continue

La formation de base, la formation continue et le perfectionnement des entraîneurs sont assurés par le Service Formation/PdR. S'inspirant des domaines généraux des sciences sportives, ils constituent le fondement de la formation interdisciplinaire des entraîneurs (cours de base pour entraîneur) et sont dispensés selon les directives de Swiss Olympic.

Les entraîneurs du CC SpE apportent au SpE les expériences spécifiques à la discipline.

Objectifs et mesures

Le CC SpE s'assure qu'il dispose du nombre nécessaire d'entraîneurs titulaires du statut d'entraîneur approprié selon les directives de Swiss Olympic.

Le CC SpE se concerta avec le Service Formation/PdR pour déterminer les thèmes spécifiques aux disciplines devant impérativement être intégrés à la formation de base, à la formation continue et au perfectionnement des entraîneurs.

5^{ème} ELEMENT**Assistance sociale et planification de carrière**

L'assistance comprend les domaines liés à la planification de carrière sportive, professionnelle (militaire incluse) et préventive. La collaboration existante entre les sites-labels et les écoles de sport ou les écoles partenaires, respectivement les établissements d'enseignement professionnel favorables au sport de performance, est poursuivie.



Les Shooting Masters se déroulent dans les disciplines Fusil et Pistolet aux distances de 10/25/50m.

Objectifs et mesures

Lors du transfert à un Cadre SpE, le CC SpE reprend les tâches liées à l'assistance sociale et à la planification de la carrière.

La responsabilité en incombe à l'assistant de l'athlète, respectivement à l'entraîneur (assistance sociale) et au coach du team (planification de carrière).

La PdR et le SpE se concertent pour assister et planifier; ce qui est visé, c'est une planification à moyen terme réduisant le taux d'échecs

au minimum. Si un athlète doit quitter le Cadre SpE Relève ou Elite, il a la possibilité de s'entraîner sur un site-label en vue de reconquérir sa place au sein du Cadre.

6^{ème} ELEMENT**Médecine, sociopédagogie, psychologie**

L'assistance médico-sportive et psycho-sportive au sein du SpE est basée sur les besoins individuels de l'athlète.

Les connaissances acquises lors d'examens effectués au cours de l'assistance effectuée par la promotion de la Relève sont prises en considérations lors du transfert au SpE.

Objectifs et mesures

Le CC SpE coordonne les mesures en matière de médecine et de psychologie sportives sur la base des planifications pluriannuelles convenues avec Swiss Olympic.

Le CC SpE garantit le contrôle médical sportif standard et les tests en matière de psychologie sportive liés au pronostic de performance (selon la méthode ESPIE).

7^{ème} ELEMENT**Régionalisation et Centres régionaux**

La PdR dispose d'un réseau de Centres de performance sous forme de sites-labels.

Le SpE est principalement basé sur le réseau des sites-labels.

En raison d'une approche économique et pour autant que les moyens le permettent, le réseau est utilisé collectivement par le CC SpE.



Le travail d'entraînement principal effectué au SpE peut également avoir lieu sur un site-label.

Objectifs et mesures

Le CC SpE collabore étroitement avec le Service Formation/PdR. Cependant, les athlètes SpE peuvent également s'entraîner sur les sites-labels si des places libres sont encore disponibles.

Si la provenance des Cadres SpE et/ou l'occupation des sites-labels l'exigent, le SpE exploite ses propres Points d'appui régionaux qui, selon les besoins, sont également mis à disposition du Service Formation /PdR.



Concentré lors de la mise en œuvre des buts individuels.

8^{ème} ELEMENT**Système des Cadres – structures de préparation à long terme**

A la suite du système de PdR à trois échelons, le SpE poursuit si possible un développement constant sans changement de système; cela peut constituer une contribution en faveur d'un taux d'échecs (= Drop-out-Rate) minimal.

Objectifs et mesures

De l'échelon de promotion 2 de la PdR «Spécialisation approfondie, évolution différenciée individuelle des exigences d'entraînement», le CC SpE reprend les athlètes provenant des Cadres de transfert.

Du fait que les objectifs sont fixés en commun, la FST favorise le développement individuel des athlètes en facilitant le passage des Cadres de transfert aux Cadres SpE.

9^{ème} ELEMENT**Systèmes de compétition – rôle de la compétition**

Du fait que la PdR permet aux athlètes au potentiel requis, dès l'échelon 3, d'avoir la possibilité de se comparer en participant aux compétitions internationales, des critères d'évaluation pour d'éventuelles sélections de Cadres sont disponibles. Toutefois, ces critères doivent être appliqués avec beaucoup de circonspection.



Lukas Grunder lors de la cérémonie organisée par l'Aide Sportive Suisse en l'honneur du meilleur athlète de la Relève 2009

10^{ème} ELEMENT**Entraînement : planification, analyse et pilotage**

L'objectif est un succès à long terme par un progrès ciblé établi au moyen d'une planification individuelle et d'un pilotage individuel. Cela implique de la confiance et de la patience; ce n'est que par ce moyen qu'un athlète peut fournir des performances de haut niveau.

Objectifs et mesures

Le CC SpE règle la participation aux compétitions internationales selon les critères de sélection. Les athlètes issus de l'échelon 3 de la PdR ou d'un Cadre de transfert peuvent se qualifier pour les compétitions pour le titre et les Coupes du Monde.

Les athlètes sélectionnés sont regroupés au sein de Cadres de compétition et préparés de manière ciblée pour relever les défis internationaux. Après les compétitions, ils reprennent l'entraînement dans leur Cadre de base respectif.

La participation aux compétitions nationales et internationales permet aux athlètes d'acquérir de précieuses expériences à un niveau élevé. Les résultats obtenus servent de base pour déterminer l'affectation à un Cadre. En outre, d'autres critères sont également pris en considération pour cette affectation.

Objectifs et mesures

Le CC SpE conduit le développement et la planification des engagements sur la base de plans d'entraînement différenciés et d'analyses individuelles des compétitions.

Les mesures convenues sont vérifiées par les entraîneurs. Ne pas les respecter peut avoir des conséquences sur l'affectation de l'athlète et son soutien.

11^{ème} ELEMENT**Réflexion critique et recherches scientifiques**

S'interroger en permanence sur ses propres performances et vérifier celles-ci au moyen d'intervisions. Pour les décisions de portée générale, il convient de consulter la Commission des athlètes.

Pour garantir l'évolution du Sport de tir (discipline Tir), le CC SpE peut recourir à un soutien externe.

Objectifs et mesures

Le CC SpE et le Service Formation/PdR institutionnalisent l'échange de leurs expériences, notamment pour éviter des couacs administratifs et des doublons.

Dans le domaine de la science sportive, le CC SpE collabore avec l'OFSPPO et Swiss Olympic, ainsi qu'avec les nations possédant des conditions-Cadre identiques, tout en optimisant l'exploitation des ressources.



La précision au tir exige une entente optimale entre le corps, l'esprit et la technique.

12^{ème} ELEMENT**Financement et mesures de promotion**

Afin de réaliser les objectifs fixés par la Convention de prestations, les ressources doivent être assurées à long terme.

Il importe d'offrir des mesures de promotion planifiées de manière constante et à long terme.

Objectifs et mesures

Le CC SpE assure le financement de l'ensemble des mesures sur la base de la planification annuelle, des objectifs fixés et du crédit-cadre.

Le CC SpE règle les dépenses liées aux indemnités et aux primes de succès des cadres de manière à garantir aux athlètes une sécurité sociale minimale.

Les athlètes ne réussissant pas à accéder à un Cadre national ou devant temporairement le quitter ont la possibilité de s'entraîner sur un site-label. Les détails sont convenus entre le Secteur Formation/PRE et le CC SpE.



Remarques finales

Réalisation

Dès le 1^{er} octobre 2010, une période d'essai d'une année doit commencer avec 2 à 4 sites-labels. Ces sites-labels offrent un entraînement aux athlètes talentueux des étapes 2 et 3 de la PdR. Les athlètes sont transférés des cadres d'observation et de transition par une sélection selon la méthode ESPIE. La phase d'essai sera évaluée et optimisée chaque semestre.

La FST maintient jusqu'en 2015, parallèlement aux sites-labels, les cadres d'observation actuels pour les athlètes qui ne sont pas domiciliés à proximité d'un site-label. En 2015, le présent concept doit être mis en œuvre dans tous les domaines. Ensuite, le cadre de transition n'accueillera plus que les athlètes les plus talentueux de l'étape 3 de la PdR afin de les préparer de manière ciblée pour le cadre national.

Les SCT/SF développent de manière globale les cadres cantonaux ou régionaux de l'étape 1 de la PdR jusqu'en 2015. Elles désignent une personne responsable garantissant la liaison entre le canton, le site-label et la FST.

Le concept de détail (Reg.-No 6.13.02) de la promotion de la Relève fixe le calendrier de la mise en œuvre du présent concept.

L'Assemblée des délégués du 24 avril 2010, à Landquart, a pris connaissance de ce concept.

Controlling / Reporting

Le « Controlling » de la promotion de la Relève et la formation des entraîneurs est du ressort du chef de la formation de la Relève, respectivement du chef de la formation de la Fédération. Ces derniers établissent annuellement la documentation demandée pour :

- *l'entretien stratégique de la Fédération avec Swiss Olympic* dans le domaine de la Relève, selon les exigences de Swiss Olympic;
- *le Rapport annuel de la FST*, selon les instructions du Secrétariat général (notamment la fourniture des listes de résultats et d'évaluations);
- *l'entretien de la Fédération* sur la formation de la jeunesse et la promotion de la Relève avec J+S Macolin;
- *le Rapport annuel* sur la formation des entraîneurs selon les directives de J+S Macolin.

Sport d'élite Juniors

Controlling / Reporting au sein du SpE

Le controlling au sein du SpE incombe au chef SpE, selon les bases suivantes :

- a. Le Règlement du Sport d'élite de la FST.
- b. La convention de prestations entre le Comité FST et le CC SpE.
- c. Les directives de la Commission de controlling de la FST.

Le chef du Sport d'élite établit les documents et les rapports selon le calendrier pour :

- l'entretien sur la stratégie avec Swiss Olympic au début de la nouvelle période olympique;
- l'entretien annuel de la Fédération avec Swiss Olympic;
- le dossier de base des Cadres (régulant entre autres la classification, la sélection et l'indemnisation);
- le rapport annuel de la FST selon les indications du Secrétariat général.



**Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir**



Fédération sportive suisse de tir
Lidostrasse 6
6006 Lucerne
Téléphone 041 370 82 06
Fax 041 370 57 17
fst-ssv@swissshooting.ch
www.fst-ssv.ch



Leading Partners

